



**PRÉFECTURE  
DE SAINT-BARTHÉLEMY  
ET SAINT-MARTIN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Martin, le 03/05/2023

**DÉCISION D'HONORARIAT POUR MONSIEUR BRUNO MAGRAS**

Par arrêté préfectoral n°2023/074/PREF/CAB du 13 mars 2023, le préfet délégué de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin Vincent BERTON a octroyé le titre de président honoraire de la collectivité de Saint-Barthélemy à Monsieur Bruno MAGRAS, au titre des fonctions exercées en tant que maire de Saint-Barthélemy de 1995 à 2007, puis comme président du conseil territorial de Saint-Barthélemy de 2007 à 2022. Monsieur Bruno MAGRAS est déjà Chevalier de la Légion d'honneur et médaillé d'honneur de l'Engagement Ultramarin.

Contact Service de la communication :

06 90 35 22 00

[alain.rioual@saint-barth-saint-martin.gouv.fr](mailto:alain.rioual@saint-barth-saint-martin.gouv.fr)